

Faits divers et faits de société dans la médiatisation des « banlieues » au journal télévisé de 20h00

Alexandre BORRELL

Doctorant en histoire
contemporaine
Équipe d'accueil Savours
(Savoirs et pouvoirs de
l'Antiquité à nos jours)
Université d'Orléans
alexandreborrell@hotmail.com

Les « banlieues », « cités » et autres « quartiers sensibles » qu'on évoque régulièrement dans l'actualité ont commencé à être construits dans les années 1950 en France. Réponse volontariste à la crise du logement, les tours et les barres se sont multipliées sur tout le territoire, à la périphérie des villes le plus souvent, tout au long des Trente Glorieuses. Au cours des années 1960, elles deviennent un paysage familier des Français, sur le terrain (935 000 logements HLM livrés à la fin de 1962) comme sur les écrans de télévision. Ainsi, à partir de 1961-1962, le journal télévisé (JT) n'est plus le lieu de la seule promotion de la politique du logement. Il participe à une double banalisation de ces espaces : l'augmentation des reportages dans lesquels tours et barres constituent un arrière-plan anodin contribue à les rendre familiers ; les reportages rapportant des faits divers (dérèglements climatiques, explosion de gaz accidentelle, etc.) montrent que ce sont des lieux ordinaires, au sens où il s'y passe la même chose qu'ailleurs¹.

Au-delà de ces premiers reportages, nous voulons exposer ici les modalités selon lesquelles certains crimes, délits et autres infractions qui se déroulent en banlieue accèdent au 20h00, des années 1970 à 2002². Leur médiatisation dépend de l'importance qu'une rédaction leur attribue. Certains (vols à l'étalage, dégradations mineures, etc.) n'accèdent jamais individuellement au JT – ils ne « méritent » pas à eux seuls un reportage – mais apparaissent dans des sujets qui en évoquent globalement

l'existence. Nous les nommerons faits mineurs. Les faits qui « accèdent » au 20h00 peuvent être médiatisés en tant que faits divers, c'est-à-dire sous la forme d'un récit, révélant « *une rupture face à la norme* » (M'Sili, 2000, p. 50) et frappé au sceau de l'« immanence » (Barthes, 1964, p. 189). Dans d'autres cas, les journalistes s'interrogent sur les raisons qui peuvent en expliquer la survenue et en font des faits de société³. Enfin, ils s'inscrivent en quelques occasions dans un traitement médiatique qui les transforme en événements⁴ et contribuent à l'émergence d'un problème public⁵.

C'est l'étude de la diversité de ces traitements médiatiques et des effets de ces différents choix dans la construction et les évolutions du « problème des banlieues » au 20h00 que nous présentons ici, dans une perspective chronologique.

Les années 1970 : apparition de quelques faits de société

Une douzaine de crimes et délits survenus dans les grands ensembles sont évoqués au 20h00 entre 1969 et 1981. Presque toujours, le récit est accompagné d'une tentative d'explication par les conditions de vie dans ces ensembles d'habitation, selon un spectre explicatif qui évoque la forme urbaine, une jeunesse livrée à elle-même, les difficultés sociales. Soit on raconte le drame avant de monter en généralité, soit le fait vient illustrer une question plus générale, comme dans ce lancement du présentateur Roger Gicquel : « *Il y a HLM et HLM. Je veux dire qu'il y a les cités, les grands ensembles où l'on vit tranquille, relativement, c'est tout de même la majorité, mais il y a ceux où les nerfs sont à fleur de peau, là où les jeunes s'ennuient, là où ils se forment en bandes, pour le chahut ou pour des choses plus graves. Là où le racisme est souvent à l'état latent. Et parfois, il y a le drame, injustifiable, épouvantable. Et c'est dans cette sorte d'exaspération qu'un gardien d'immeuble à Vitry, dans le Val de Marne, a tué, samedi soir, un garçon de 15 ans et demi, un garçon d'origine algérienne. Un geste imbécile, comme tant d'autres, a tué un malheureux gamin⁶.* » La rupture de la normalité que constitue cette mort n'est pas livrée brute, on cherche à en expliquer les causes. Ces sujets contribuent à rendre majoritaire le traitement des grands ensembles sous un angle négatif, ce qui est possible à la fois parce que les pouvoirs publics rejettent publiquement cette forme urbaine à partir de 1973 et parce que l'information télévisée continue de bénéficier de la relative libéralisation voulue par Jacques Chaban-Delmas.

Dans quelques autres reportages, on évoque le problème de la délinquance juvénile dans ces quartiers, sans faire référence à des faits précis, mais à la multiplication de petits faits, et, en corollaire, à l'activité

des forces de l'ordre. On entend par exemple un inspecteur expliquer les vertus du travail de terrain, à la lumière de la baisse de la délinquance en Seine-Saint-Denis depuis plusieurs années, avant que le témoignage anonyme d'un jeune homme ne contredise cette efficacité⁷. Ainsi, les questions de sécurité et d'autodéfense sont-elles abordées sans qu'on assiste sur les écrans à une multiplication des crimes et des délits en banlieue, et sans que ces questions ne soient liées à ces seuls quartiers (l'autodéfense concernant aussi des zones rurales).

Septembre 1981 : du fait de société à l'événement

La fin de l'été 1981 marque une étape importante, avec huit reportages qui rendent compte, entre le 7 et le 22 septembre, d'incidents entre jeunes et forces de l'ordre dans la banlieue lyonnaise, et en particulier dans le quartier des Minguettes à Vénissieux, suite à des rodéos et incendies de voitures. Ici aussi, les reportages tentent de comprendre la nature et les raisons de ces violences⁸, au travers d'interviews d'habitants, de jeunes, d'élus locaux et d'enquêtes consacrées à la vie dans ces quartiers.

Selon nous, ces faits tiennent de l'événement à cause de leur ampleur nouvelle, de leur médiatisation importante et de leur postérité comme point de référence. On pourrait même considérer ce qui se passe aux Minguettes (en tant que lieu/moment/action) comme un « lieu de mémoire » (Nora, 1984, pp.XXIV-XXV), si l'on pouvait en évaluer le souvenir au-delà du groupe des journalistes. Ceux-là en font l'origine de la politique de la ville et la première manifestation de violence urbaine contemporaine, et l'utilisent comme point de référence⁹ à la lumière duquel on évalue ensuite la gravité des faits traités dans l'actualité¹⁰. Les reportages diffusés dans les années 1970 disparaissent de la mémoire. Et on ne parle presque plus jamais de « grands ensembles », pour préférer d'autres termes (« banlieue(s) » le plus souvent, mais aussi « quartier(s) », « cité(s) », etc.).

Pour autant, il faut relativiser la nouveauté des faits : la presse régionale et les archives locales évoquent de premiers incidents en 1971 à Vaulx-en-Velin et « rodéos et voitures brûlées sont signalés dès 1976 » à Villeurbanne (Zancarini-Fournel, 2004, pp. 123-125). Les premiers échos dans la presse nationale datent de 1980, et, à partir du 16 septembre 1981, on explique dans le JT que dans « la grande banlieue de Lyon [...] se multiplient, surtout depuis le début de l'été, les incidents, les affrontements, entre jeunes désœuvrés et forces de l'ordre¹¹ », sans expliquer cette tardive médiatisation télévisée.

Les années 1980 : un traitement diversifié

Au cours des années suivantes, seuls quelques crimes ou délits vont bénéficier d'un traitement d'ampleur. C'est le cas pour la mort de Toufik Ouannès, tué le 8 juillet 1983 d'une balle tirée par un voisin excédé par le bruit, à La Courneuve. On passe de reportages centrés sur les faits, sur les circonstances du décès de cet enfant (le 10 juillet) à des interrogations sur les causes du drame et les conditions de vie aux « 4 000 » (dès le 11), avant de rendre compte d'une visite impromptue du président Mitterrand et des projets de rénovation (le 26 sur TF1, le 27 sur A2), le plus souvent sous la signature de journalistes spécialistes des questions du logement. L'angle reste le même quand vient le procès du meurtrier en 1986, comme le montre ce lancement du présentateur Bernard Rapp : « *Le procès du meurtrier du petit Toufik s'est ouvert aujourd'hui devant les Assises de Bobigny. Un procès exemplaire parce qu'il est aussi le procès d'un mode de vie, d'un cadre de vie*¹². »

Si plus de crimes et délits sont traités au 20h00 (à raison de 30 occurrences annuelles maximum pour les deux chaînes confondues), ils bénéficient souvent d'une couverture réduite.

Certains cas permettent d'évoquer une question plus générale, pour peu qu'ils relèvent de quelque particularité. Ainsi, l'affaire de la « boulangère de Reims » entre dans le sommaire du JT en mars 1989 à l'occasion de la libération de la commerçante, accusée d'avoir tué par balle 15 jours plus tôt Ali Rafa, un jeune homme qui refusait de lui payer ses croissants. Si on consacre du temps à éclaircir les circonstances du crime, une place est laissée à l'analyse : « *La récente augmentation de la petite délinquance n'explique pas tout. Plus qu'un simple accident, la mort d'Ali Rafa agit comme le révélateur de tensions profondes. Tensions notamment entre le centre-ville et le quartier des Épinettes, où a grandi la deuxième génération Harki, à laquelle appartenait la victime. Quartier de chômage, de délinquance, véritable verrue d'une ville riche où personne ne parle de racisme, mais où ces jeunes musulmans se sentent étrangers*¹³. » En d'autres occasions, c'est la réaction locale et l'implication d'associations nationales qui offrent le ticket d'entrée au journal, comme lorsque « *plus d'un millier de personnes [défilent] dans le calme pour dénoncer ce qui est à leur yeux un crime authentiquement raciste*¹⁴ ». Mais cette manifestation à Montataire à l'appel de SOS Racisme ne fait l'objet que d'une brève sur les deux chaînes, le crime lui-même n'ayant pas du tout été évoqué jusque-là.

Quelques autres faits bénéficient d'un traitement fait-diversier, le plus souvent lors d'un reportage unique sur l'une des deux chaînes. Le 1er septembre 1986, on rapporte les deux versions contradictoires

des faits qui ont conduit à la mort d'un jeune homme dans une cité HLM d'Alençon, abattu par un voisin depuis une fenêtre parce qu'il faisait trop de bruit¹⁵. Les circonstances sont identiques à celles du drame de La Courneuve en 1983, mais la médiatisation quasi nulle, sans réflexion sur ses causes : l'augmentation à l'antenne des crimes dont les motivations racistes sont avérées ou probables n'amène pas à mettre ces événements en perspective¹⁶. Cas extrême de prédominance du récit, ce reportage de 1987 constitué du seul témoignage de la victime d'une agression, depuis son lit d'hôpital, pendant que défilent les plans d'une reconstitution en caméra subjective¹⁷. Outre les questions qu'elle pose, l'intervention de la journaliste se limite à une phrase conclusive sur la gravité des blessures. Et la présentatrice Marie-France Cubadda ouvre ainsi son journal : « *Madame, monsieur, bonsoir. Parce qu'un jeune homme refuse de leur donner de l'argent, il n'en a d'ailleurs pas sur lui, quatre voyous le transforment en torche vivante. Cela s'est passé en pleine banlieue parisienne ce week-end, à Garges-lès-Gonesse.* » Puis de marquer le retour en plateau par un haussement de sourcil réprobateur. Sans doute le récit et la localisation sont-ils censés parler d'eux-mêmes¹⁸.

Le choix du spectaculaire pour maintenir l'audience n'explique pas seul le développement de ce traitement fait-diversier¹⁹. Les récits s'ancrent dans le réel pour faciliter l'implication ou l'identification chez le téléspectateur, au risque de se cantonner au registre de l'émotion. En outre, les reportages sont désormais plus courts, et on en consacre rarement plusieurs à une même actualité dans une édition : autant dire que le temps imparti est en priorité utilisé pour raconter les faits, fusse au travers de récits contradictoires.

Enfin, les petits faits contribuent à médiatiser la délinquance survenant en banlieue. En mai 1989, ce n'est pas l'agression de contrôleurs par une bande de jeunes qui permet de traiter pour la première fois au 20h00 des problèmes de sécurité dans les trains de banlieue, mais la grève que ceux-là entament (et ses conséquences pour de nombreux usagers), alors qu'ils témoignent d'une dégradation du climat depuis trois ans²⁰. Le plus souvent, c'est la multiplication de ces petits faits qui pousse à évoquer une nouvelle question, comme la consommation de drogue ou la prétendue émergence des bandes, ainsi que l'explique en plateau le journaliste Patrick Poivre d'Arvor : « *Des agressions, des vols, un viol même, il y a quelques jours, et aujourd'hui la psychose, la tension gagnent un certain nombre de banlieues parisiennes. Principales accusées, les bandes*²¹ ». Régulièrement, les sujets consacrés à la situation d'un quartier donnent eux aussi l'occasion d'évoquer ces faits, quand ils ne constituent pas la raison du reportage²².

1990-1991 : de l'événement au problème public, des problèmes en banlieue au « problème des banlieues »

Les affrontements et destructions qui ont lieu dans le quartier du Mas du Taureau à Vaulx-en-Velin en octobre 1990, suite à la mort d'un jeune motard du quartier poursuivi par la police, marquent une nouvelle étape : une vingtaine de reportages sont consacrés aux faits en 15 jours, pour tenter d'éclaircir les circonstances de leur déclenchement et de comprendre l'ampleur de ces violences. Des faits similaires se déroulent en mars 1991 à Sartrouville, après qu'un vigile a abattu un jeune homme. Puis c'est à Mantes-la-Jolie, en mai et en juin, qu'explose la colère, à l'occasion de l'attaque d'un supermarché, de la mort d'un jeune asthmatique dans un commissariat, puis de la nuit qui voit mourir une femme policier et un jeune habitant du quartier. Ces faits occupent largement l'antenne, dès l'ouverture des journaux, avec 14 reportages entre le 27 et le 30 mars, et une trentaine entre les 26 et 29 mai et les 9 et 12 juin.

Là où les événements de 1981 ont servi de point de référence dans les années 1980, ceux de 1990 et 1991 vont configurer le traitement de la question pour des années : en cela, on peut rétrospectivement considérer qu'on passe d'un événement à un problème public. Mais le traitement médiatique des faits n'explique pas à lui seul cette mutation : on présume que c'est l'affirmation d'une nouvelle politique publique (nomination d'un ministre d'État à la ville, loi d'orientation sur la ville) qui lui donne corps. Ainsi, le journaliste Albert Du Roy formalise-t-il la question alors qu'il commente les interventions successives de François Mitterrand et de Michel Rocard : « *Le problème des banlieues est en effet extrêmement complexe, d'abord parce qu'il n'est pas nouveau : c'est le résultat de 30 ans d'imprévoyance et d'erreurs dans les domaines foncier, immobilier, architectural, dans le domaine des transports, etc. Et c'est un problème complexe, parce qu'il est le concentré de beaucoup d'autres : chômage et pauvreté, inégale répartition des immigrés, défaillance de l'action sociale et culturelle, du système éducatif, de la politique de sécurité*²³. »

Cette complexité disparaît ensuite progressivement à mesure que les faits se répètent et qu'on accorde à chacun moins de temps d'antenne.

1991-2002 : les récits faits-diversiers deviennent majoritaires

Quatre épisodes vont bénéficier ensuite d'un écho important permettant de chercher leurs causes profondes – par exemple lors

d'affrontements entre CRS et jeunes habitants de Garges-lès-Gonesse en mars 1994 ou suite à la mort d'un jeune dans le quartier de la Duchère à Lyon en décembre 1997 – mais rarement dans des sujets consacrés à ces seules réflexions.

Dorénavant, c'est un traitement fait-diversier qui est majoritairement utilisé pour les 30 à 100 sujets consacrés à des crimes et délits en banlieue au 20h00. La mort d'un adolescent de 14 ans, tué par un voisin dans sa cité HLM de Chauny, est l'objet d'un seul récit²⁴. Deux nuits d'affrontements entre jeunes et forces de l'ordre occupent une minute sur France 2 et 20 secondes sur TF1 en 1996²⁵. Le 22 juillet 1995, on consacre une simple brève à des affrontements violents aux Mureaux, entre l'annonce d'un meurtre d'enfant et un aperçu des dégâts provoqués par les orages²⁶.

Les sujets se veulent plus explicatifs pour certaines questions nouvelles, qui relèvent en quelque sorte de sous-thèmes : la dangerosité de certains chiens, les violences dans les stades, à l'école ou dans les transports en commun. Mais, rapidement, le spectre explicatif se réduit et l'on se contente de comptes-rendus factuels dont la brièveté empêche toute possibilité d'explication²⁷. Dans certains cas, l'agencement des nouvelles fait sens à lui seul, par l'accumulation de brèves sous un thème implicite²⁸.

En d'autres occasions, la simple précision du lieu se veut l'élément nécessaire et suffisant de l'explication²⁹. Tout se passe comme si l'apposition du label « banlieue » fournissait un cadre explicatif général suffisant et qu'on pouvait se contenter des explications fournies par les témoins ou d'un bref récit des faits³⁰.

Quelques autres faits continuent de susciter une réflexion sur la situation dans ces quartiers, mais les reportages de fond sur les banlieues sont détachés du fait divers et évoquent plutôt la politique de la ville, l'urbanisme, le chômage des jeunes, les difficultés scolaires, etc. On évoque aussi différentes formes de la délinquance, et surtout l'action publique mise en œuvre pour la contrarier, ce qui offre d'évoquer les petits faits : le 20h00 présente peu la seule expression de la délinquance, plus fréquemment l'annonce de nouvelles mesures gouvernementales ou l'évolution des chiffres de la délinquance³¹. On traite plutôt des faits, et de leur recrudescence ou de leur diminution, à propos de quartiers précis³². Surtout, on préfère des sujets incarnés, offrant un angle volontariste et porteurs d'espoirs d'amélioration. Nombre de reportages suivent l'action des forces de l'ordre³³, des éducateurs sur le terrain, ou présentent des projets éducatifs, sociaux, sportifs en réponse à la délinquance.

Ce type de reportages contribue à la fin des années 1990 à un glissement de l'inquiétude, et donc de l'intérêt journalistique, de la seule

question des banlieues vers le thème plus général de l'insécurité, en particulier parce qu'on rend compte de l'augmentation et des différentes formes de manifestation de la délinquance juvénile et de la violence urbaine³⁴. Parallèlement, la localisation des faits traités pour eux-mêmes est moins mise en avant à plusieurs moments, sans doute par souci de ne pas stigmatiser certains espaces et pour signifier que la délinquance ne se limite pas aux seules banlieues. Ainsi, les reportages qui rendent compte de l'agression de Paul Voise le vendredi 19 et le samedi 20 avril 2002 n'insistent pas sur la situation de son pavillon dans le quartier pauvre de l'Argonne à Orléans³⁵. En cela, le sentiment d'insécurité ne peut qu'être plus fort lorsque les manifestations de violence ne semblent plus être cantonnées aux espaces balisés des banlieues « difficiles ».

Ce mode de traitement majoritaire des crimes et délits porte de lourdes conséquences sur la représentation globale des banlieues, au point que leur médiatisation est dès le début des années 1990 l'objet de critiques d'une bonne partie de la population concernée comme de chercheurs en sciences sociales (Champagne, 1993).

On l'a vu, la seule inscription au sein de la vaste « question des banlieues » affranchit de tout élément explicatif de nombreux reportages : il semble que les rédactions considèrent que la rubrique tient lieu de cadre explicatif. La répétition de faits similaires dans l'actualité conduit elle aussi à réduire le spectre explicatif, par routine, d'autant plus si l'on considère que certains éléments ne méritent pas d'être rappelés, au prétexte qu'ils sont désormais connus de tous et que le temps manque.

En outre, le genre du fait divers entretient une relation non explicitée à la norme, en ce qu'il rapporte des faits sortant de l'ordinaire sans renseigner sur ce qu'est la situation habituelle en banlieue : « *Significatifs, les faits divers ne le sont pas tant de la réalité statistique du crime que des fantasmes que la collectivité forme à son sujet* » (Auclair, 1970, pp.122-123). Face à la répétition de faits présentés comme identiques et à l'accumulation d'éléments négatifs d'une gravité très variable (de l'« incivilité » au crime), il est difficile de mesurer la représentativité d'un reportage ou la fréquence d'un acte si aucune mise en perspective statistique n'est proposée.

Conscientes des critiques, les rédactions modulent l'ampleur de la médiatisation des faits divers à certaines époques et cherchent des solutions hors du cadre des JT. Et elles produisent des reportages présentant des aspects positifs de la vie dans certains quartiers et une grande diversité d'initiatives culturelles, sportives, civiques, etc. Mais leur volume est bien moindre que les faits négatifs que les JT rapportent : ceux-ci sont consacrés à l'actualité plus qu'aux problèmes structurels de

la société. Surtout, le fait divers joue sur un registre propre, celui de la « *“pensée naturelle” [...] [qui] apparaît le plus souvent comme une “logique de l’émotion”* » (Auclair, 1970, p. 38), ce qui lui donne un ascendant sur le discours construit – nourri de la complexité du réel et de l’imbrication des causes – qu’on peut lui opposer.

Conclusion

Longtemps, les JT des deux premières chaînes françaises traitent avec réticence des crimes et délits survenus en banlieue. Le cas échéant, ces faits sont un vecteur de découverte et un instrument de compréhension des conditions de vie difficiles dans ces quartiers, et dépassent en cela le simple fait divers. Il faut attendre le début des années 1990 pour qu’un tel traitement factuel se développe largement, sous la bannière de la « question des banlieues », qui sert de cadre explicatif au sein duquel les faits sont censés parler d’eux-mêmes. On a vu les conséquences négatives d’un tel traitement sur l’intelligibilité d’une réalité sociale complexe et source d’inquiétude. Les rédactions en sont partiellement conscientes, qui modulent la médiatisation des faits divers au cours du temps, en fonction de l’état de l’opinion, contribuant en 2001 et 2002 à nourrir cette préoccupation croissante des Français pour la sécurité.

Ainsi, le choix du fait divers comme mode de médiatisation, qui se développe dans un cadre contextuel que seule la chronologie met à jour, contribue – peut-être autant que le choix des faits traités – à configurer le « problème des banlieues » à la télévision. Autrement dit, la médiatisation de crimes et de délits contribue – à l’occasion d’épisodes précis et par leur accumulation – à la définition d’un problème public qui, une fois défini, configure et accroît leur médiatisation sous la forme de faits divers ■

Notes

1. En s’appuyant sur l’ensemble de la programmation disponible, on a montré la diversité des usages télévisés des images de ces nouveaux quartiers avant 1975 (Borrell, 2006).
2. Le corpus est composé des reportages, brèves et plateaux évoquant ces faits en banlieue, dans les journaux télévisés de 20h00 des deux premières chaînes, de leur création (respectivement en 1949 et 1964) à 2002. Il est extrait de celui constitué pour notre thèse (en cours) sur Le JT de 20h et la construction d’une question de société : le « problème des banlieues », des années cinquante à 2002. Nous excluons ce qui relève des dérèglements climatiques ou de quelques faits anecdotiques détachés de la localisation, au profit des seuls crimes et délits, matériau central des tentatives théoriques de caractériser le fait divers (Barthes, 1964 ; Auclair, 1970 ; Dubied, 2004) et de nombreuses études sur cet objet (la majorité des interventions au colloque « Le fait divers dans tous ses états » de

- mars 2006 à Lyon).
3. Si le fait de société « *semble réservé à des nouvelles dont la matière puise le plus souvent dans le registre du fait divers [...], [sa particularité] reste cependant qu'un rôle prioritaire est dévolu au contexte. Sous la plume du journaliste, l'événement se métamorphose en symptôme, révélateur de dysfonctionnements de la société..* » (M'Sili, 2005, p.42).
 4. Nous suivons Bensa et Fassin (2002), pour qui l'événement « *n'existe que comme ligne de partage entre deux mondes* », comme « *rupture d'intelligibilité* » marquant un "avant" et un "après", là où Nora, considérant l'événement comme mode de médiatisation, estime que « *l'événement s'est rapproché du fait divers* » (Nora, 1974, p.216). Nous le rejoignons en revanche lorsqu'il considère que l'interprétation « *fait partie de l'événement lui-même* » (Nora, 1974, souligné par Neveu et Quéré, 1996, p.3).
 5. Un problème public « *n'est rien d'autre que la transformation d'un fait social quelconque en enjeu de débat public et/ou d'intervention étatique. Du plus tragique au plus anecdotique, tout fait social peut potentiellement devenir un problème social* » (Neveu, 1999, p.42).
 6. « Vitry : légitime défense » [le reportage explique le contraire], J. Collet, 18/02/80, TF1, 20h15, 2'40.
 7. « Délinquance : les loulous de la Courneuve », R. Werner, 26/12/74, 1^{ère} chaîne, 5'55.
 8. Dès le premier reportage : « Incidents Lyon », L. Massardi, 07/09/81, A2, 20h12, 2'15.
 9. « Exemple des ZUP », P. Poivre d'Arvor évoque « *le fameux été chaud des Minguettes en 1981* », 08/10/90, TF1, 20h14, 2'25 ; « *1981, premières émeutes. Les Minguettes, Vaulx-en-Velin, Vénissieux [...]* la France découvre alors ces cités, des cocottes minutes sans soupapes » dans « Histoire des banlieues », V. Jungfer, 06/11/05, TF1, 20h21, 2'40.
 10. « Saint-Denis [de la Réunion], c'est à la fois les Mureaux, Montfermeil et les Minguettes » [selon le maire de la ville] dans « Balladur/Réunion », J.-M. Sylvestre, 25/11/94, TF1, 20h09, 2'05.
 11. « Defferre » [ministre de l'Intérieur, reçoit les maires de la banlieue lyonnaise], brève plateau de J. Lefevre, 16/09/81, TF1, 20h14, 20''.
 12. « Affaire Toufik », P. Pelé et P. Lefevre, 21/04/86, A2, 20h16, 2'10.
 13. « Affaire Reims », D. Pujadas, 01/03/89, TF1, 20h18, 1'55.
 14. « Obsèques Ahmed Boussena » (brève en plateau), B. Masure, 11/02/89, 20h15, 20 sec.
 15. « Meurtre jeune Beur Alençon », F. Champey, 01/09/86, A2, 20h16, 1'50.
 16. Il faudrait analyser l'idée que les rédactions se font de leur public et de ses attentes, supposément ethnocentrées.
 17. « Racket incendie », G. Drackez, 05/01/87, TF1, 20h00, 1'40.
 18. Nous considérons pourtant ici qu'il s'agit bien d'un fait divers plutôt que d'un fait de société, au sens où le lien qui rattache ces faits à une question plus large est ténu : il tient à la seule localisation dans le lancement.
 19. Même s'il devient un enjeu important dans la compétition entre chaînes, comme le montre l'étude du cas belge (Dubied & Lits, 1999, p.47).

20. « Spleen à Champigny », J.-P. Métivet, 25/05/89, A2, 20h08, 2'50.
21. « Les bandes », J.-P. Lepers, 05/07/90, TF1, 20h22, 3'05, rapidement suivi par quelques autres : « Les zoulous », A. Rothschild, 09/08/90, TF1, 20h30, 1'55 ; « Gangs Montfermeil », A. Rothschild, 14/08/90, TF1, 20h23, 2'30 ; « Les Zulus », A. Poncinet, 05/09/90, A2, 20h28, 4'05.
22. « Les grands ensembles : Creil », R.-X. Lanteri, 05/12/85, TF1, 20h05, 1'50.
23. Éditorial en plateau, 05/12/90, A2, 20h13, 2'05.
24. « Meurtre à Chauny », 15/06/92, TF1, 20h24, 1'00.
25. « Châteauroux père calme », V. Fourniou, 27/05/96, France 2, 20h12, 1'10 ; « Incidents à Châteauroux » (brève en plateau), P. Poivre d'Arvor, 27/05/96, TF1, 20h25, 20 sec.
26. « Plateau : brèves », 22/07/95, TF1, 20h13, 15 sec.
27. « Plateau brèves », J.-Cl. Narcy, 19/03/96, TF1, 20h15, 20 sec., pour évoquer l'agression d'un conducteur de bus dans la banlieue lyonnaise, après des reportages consacrés les jours précédents à une grève des bus à Reims pour des raisons identiques.
28. « Plateau brèves : violences », 09/03/98, TF1, 20h14, 50 sec. : P. Poivre d'Arvor annonce successivement que le ministre de l'Intérieur vient de présenter une nouvelle circulaire sur les violences urbaines et qu'« hier soir dans un quartier de Sartrouville une dizaine de voitures ont été incendiées ».
29. (Brève en plateau), 27/05/96, TF1, 20h25, 10 sec., P. Poivre d'Arvor : « À Besançon, 13 voitures ont été incendiées pendant les trois dernières nuits dans une cité. Les pompiers ont par ailleurs découvert des cocktails Molotov cachés à bord de voitures. »
30. Macé (2005, p.192) interprète ce mode de présentation comme le fruit d'un « empirisme objectivant », qui consiste à décrire des faits bruts plutôt que d'en chercher une interprétation, susceptible de diviser le public.
31. « Rapport violences urbaines », A. Girard, 11/12/98, TF1, 20h14, 1'50, avec de nombreuses images d'illustration.
32. « Banlieues : La Courneuve et Choisy-le-Roi », F.-M. Morel & L. Delsol, 07/06/95, TF1, 20h13, 2'20.
33. « Témoignage policier Meaux », V. Gaglione, 12/06/91, A2, 20h03, 1'55, au beau milieu des reportages consacrés aux violences à Mantes-la-Jolie.
34. Deux catégories venues de l'institution policière. L'AFP crée une rubrique « violences urbaines » en 1997, largement reprise par les médias (Mucchielli, 2005, p.110, citant Damon J. (2001), « "Violence(s) urbaine(s)" dans les médias », *Futuribles*, n°266, pp.88-90).
35. « Racket Orléans », L. Purdom, 19/04/02, TF1, 20h13, 2'00 ; « Un septuagénaire violenté par deux racketteurs », A. Goutard, France 2, 20/04/05, 20h05, 2'00.

Références bibliographiques

AUCLAIR Georges (1970), *Le Mana quotidien, structures et fonctions de la chronique des faits divers*, Paris, Éditions Anthropos, deuxième édition, 1982, 302 p.

- BARTHES Roland (1964), « Structure du fait divers », *Essais critiques*, Paris, Seuil, pp.188-197.
- BENSA Alban & Eric FASSIN (2002), « Les sciences sociales face à l'événement », in « Qu'est-ce qu'un événement ? », *Terrain*, n°38, 2002
<<http://terrain.revues.org/document1888.html>> (consulté le 5 mars 2006)
- BORRELL Alexandre (2006), « Tours et barres à l'écran : de la présentation de nouveaux paysages urbains à l'utilisation de décors signifiants (1955-1974) » in Évelyne Cohen & Marie-Françoise Lévy (dir.), *Télévision, culture et politique en France, 1945-1975*, Paris, Éditions du CNRS (à paraître).
- CHAMPAGNE Patrick (1993), « La vision médiatique », in Pierre Bourdieu (dir.), *La Misère du monde*, Paris, Gallimard, pp.61-79.
- DUBIED Annik & Marc LITS (1999), *Le Fait divers*, Paris, PUF, 128 p.
- DUBIED Annik (2004), *Les Dits et les scènes du fait divers*, Droz, Genève, 356 p.
- M'SILI Marine (2000), *Le Fait divers en République. Histoire sociale de 1870 à nos jours*, Paris, CNRS Éditions, 312 p.
- M'SILI Marine (2005), « Du fait divers au fait de société (XIX^e-XX^e siècles) : les changements de signification de la rubrique des faits divers », *Les Cahiers du journalisme*, n°14, printemps/été, pp.30-45.
- MACÉ Éric (2005), « Les faits divers de "violence urbaine" : effets d'agenda et de cadrage journalistique », *Les Cahiers du journalisme*, n°14, printemps/été, pp.188-200.
- MUCCHIELLI Laurent (2005), *Le Scandale des « tournantes ». Dérives médiatiques, contre-enquête sociologique*, Paris, La Découverte, 128 p.
- NEVEU Érik & Louis QUÉRÉ (1996), « Présentation », *Réseaux*, n°75, pp.1-16.
- NEVEU Érik (1999), « L'approche constructiviste des "problèmes publics". Un aperçu des travaux anglo-saxons », *Études de communication*, n°22, pp.41-57.
- NORA Pierre (1974), « Le retour de l'événement », *Faire de l'histoire, t. I, nouveaux problèmes*, Paris, Gallimard, pp.211-228.
- NORA Pierre (1984), « Entre Mémoire et Histoire. La problématique des lieux », *Les Lieux de mémoire, t. I, La République*, Paris, Gallimard, pp.XV-XLII.
- ZANCARINI-FOURNEL Michèle (2004), « Généalogie des rébellions urbaines en temps de crise (1971-1981) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°84, pp.119-127.